

3 cop. Pub. &  
17-2-48  
Contact S.P. & 17-2-48



DEPARTEMENT  
DE LA  
Charente-Inférieure

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de ROYAN

ARRONDISSEMENT  
de ROCHFORT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

CANTON  
de ROYAN

Séance du 22 Janvier 1948 193

OBJET :

**Indemnité occupation  
Terrain Villeur.**

48001

NOMBRE

de Conseillers municipaux  
ayant pris part au vote :

DATE

de l'affichage, à la porte  
de la mairie, du compte  
rendu de la séance :

L'an mil neuf cent quarante huit le 22 du mois de Janvier  
le Conseil Municipal de ROYAN s'est assemblé  
au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. REGAZONI Ch. Maire  
en session } ordinaire  
extraordinaire } d'après convocations faites le 17 Janvier 1948

Étaient présents : MM. REGAZONI Ch. Veysière, Rochedereux, Cham-  
boulan, Prugnaud, Melle Nikosky, M. Bajard, Baudet, Chol-  
let, Férandeau, Chazesud, Bouchet, Couat, Domecq, Dufour  
Main, Sengnet, Thirion, Fouget.

Étaient représentés : MM. Cominot (Thirion) Métadier  
(Dufour) Simon (Veysière)

Absents : MM. Cominot, Métadier, Simon, Moulinas, Guillaud  
Reutin, Jaquet, Brotreau.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été,  
conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élec-  
tion d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Bajard ayant obtenu la majorité des suffrages, a été  
désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

**Le Conseil accorde à M. Villeur Marcel, une indemni-  
té de 12.000 frs par an pour prix de l'occupation du sol lui apparte-  
nant et sur lequel on a établi à titre provisoire le centre médico-  
scolaire et le dispensaire anti-vésérien, anti-tuberculeux.**

**Cette indemnité sera payée par trimestre et d'avance le  
premier des mois de Janvier - Avril - Juillet et Octobre à partir du  
premier Janvier 1948.**

VU  
pour le Préfet  
La Rochelle, le 6 FEV 1948

Pour le PRÉFET,  
Le Chef de Division Délégué

*Signé*





PRÉFECTURE  
DE LA  
CHARENTE-MARITIME

2ème DIVISION

2ème Bureau

PM/LB

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



LA ROCHELLE, le

Février 1948.

LE PREFET DE LA CHARENTE-MARITIME  
à Monsieur le SOUS-PREFET de ROCHEFORT

OBJET : ROYAN - Indemnité d'occupation du terrain VILLEUR.  
P.J. : Une délibération -

J'ai l'honneur de vous retourner, après visa, pour récepissé, la délibération ci-jointe du Conseil Municipal de ROYAN, au sujet de l'indemnité allouée à Mr. VILLEUR, pour l'occupation de son terrain, en vous demandant de bien vouloir inviter le maire de cette commune à me faire parvenir, pour étude et éventuellement approbation; les contrats de location.

LE PREFET ,

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "L. D. P. G.", written over a faint, illegible stamp.